

Desjardins : une force indéniable pour le Québec Apport économique et rayonnement des activités du Mouvement des caisses Desjardins au Québec

Tout le monde reconnaît que le Mouvement des caisses Desjardins (MCD) est important pour l'économie du Québec. Mais comment ses activités à l'échelle de la province se traduisent-elles en retombées positives sur l'économie du Québec et sur l'ensemble de sa population? En quantifiant les impacts économiques des activités du MCD au Québec, les Études économiques du MCD apportent un éclairage à cette question. Les résultats montrent que les opérations du MCD dans la province ont représenté un apport économique, en termes de valeur ajoutée, dépassant les 4,8 G\$ en 2006, en tenant compte des effets directs, indirects et induits. Ce chiffre représentait 1,84 % du PIB total du Québec aux prix de base. C'est aussi 67 551 emplois (années-personnes), incluant ceux qui dépendent de près ou de loin des activités du MCD au Québec, soit un peu moins de 2 % des emplois du Québec ou environ un emploi sur 50. De plus, chaque emploi créé au MCD en génère un autre dans le reste de l'économie. Plus de 80 % de ces emplois étaient attribuables au réseau des caisses Desjardins et à la Fédération des caisses Desjardins. Les activités du MCD au Québec assurent également des entrées de fonds pour le gouvernement provincial de l'ordre de plus de 1 G\$ en impôts, en taxes diverses et en parafiscalité [ex. : Régime des rentes du Québec (RRQ), Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)]. De son côté, le gouvernement fédéral grossit ses recettes de près de 470 M\$. Ces sommes sont loin d'être négligeables si l'on considère que 1 G\$ ont représenté 1,7 % des revenus budgétaires totaux du gouvernement du Québec et 2,1 % de ses revenus autonomes (excluant les transferts fédéraux) au cours de l'exercice budgétaire 2006-2007.

INTRODUCTION

Le Mouvement des caisses Desjardins (MCD) participe activement à l'essor économique du Québec, et ce, de multiples façons. L'encadré 1 à la page 2 présente quelques chiffres qui décrivent l'ampleur du rayonnement du MCD. Mais c'est par le biais de ses activités courantes que ses impacts économiques sont plus facilement mesurables, et le but de cette étude est justement de quantifier les impacts ou les retombées économiques des activités du MCD au Québec. Les résultats portent sur l'année 2006, mais il est clair que ceux obtenus avec des données plus récentes seraient en tout point semblables à ceux présentés ici.

Ce *Point de vue économique* débute par une brève description de la méthodologie utilisée pour évaluer les impacts économiques. Toutes les étapes sont discutées, de la source des données à la définition des effets directs, indirects et induits. Le rôle central de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans le processus en tant que détenteur du modèle

intersectoriel est aussi clairement défini. Enfin, les résultats en termes d'emploi, de valeur ajoutée ou de production intérieure brute (PIB) et de revenus en taxes et impôts pour les gouvernements fédéral et provincial sont décrits pour l'ensemble des activités du MCD au Québec.

Il est important de souligner que l'impact économique des investissements réalisés par l'ensemble du MCD n'a pu être estimé. Les résultats présentés n'incluent donc pas, par exemple, les investissements en immobilisations effectués par le MCD. Tout comme pour le calcul des retombées économiques pour chacune des régions du Québec, l'absence d'informations détaillées à ce sujet n'a pas permis de traiter cet aspect.

MÉTHODOLOGIE

Pour bien circonscrire la portée de notre analyse, une description sommaire de la méthodologie utilisée s'impose. Elle repose sur le modèle intersectoriel du Québec qui permet

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef
Danny Bélanger
Économiste senior

Yves St-Maurice
Directeur et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Encadré 1
Rayonnement du MCD

Depuis la fondation de la première caisse il y a plus de 107 ans, le MCD a réussi à convaincre près de six millions de membres de joindre ses rangs à l'échelle canadienne, dont plus de 400 000 entreprises. Au fil des ans, plus de 150 G\$ d'actifs ont été accumulés. Ce succès est redevable à la qualité du service offert, à la proximité de la caisse, au dévouement des dirigeants et des employés et à la nature coopérative de l'organisation. Le MCD a appuyé ses assises sur de solides valeurs liées à l'engagement personnel, à la démocratie, à l'intégrité et à la rigueur, et à la solidarité avec le milieu. C'est en mettant l'argent de ses membres au service du développement économique et humain qu'il est devenu la plus importante institution financière au Québec et la plus présente sur l'ensemble du territoire.

Solidement implanté au Québec, le MCD rayonne aussi à l'échelle canadienne et mondiale. D'abord, il est membre de l'Alliance coopérative internationale. Selon le classement effectué par la revue *The Banker*, le MCD occupe le 96^e rang des plus importantes institutions financières sur la planète en ce qui concerne le capital de première catégorie. Par le biais de Développement international Desjardins (DID), il appuie aussi la création et la consolidation d'institutions financières accessibles à tous dans plusieurs pays en développement. Le MCD est aussi présent sur le plan international avec trois centres de services de la Desjardins Bank en Floride et une succursale de la Caisse centrale Desjardins (CCD) qui est habilitée à effectuer des prêts commerciaux, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Au Canada, l'ampleur des activités du MCD est impressionnante. Au 31 décembre 2007, on y retrouvait, entre autres, 1 427 points de service au Québec et en Ontario, soit 536 caisses et 891 centres de services, auxquels il faut ajouter 28 points de service de Desjardins Credit Union (DCU) en Ontario. Il ne faut pas omettre les 114 points de service au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, soit 39 caisses affiliées et 75 centres de services, qui maintiennent certains liens avec le MCD. Les entreprises sont aussi desservies par 49 centres financiers au Québec et 3 en Ontario. Pour compléter l'offre de services, une vingtaine de sociétés offrent toute la gamme des services financiers et sont, pour la plupart d'entre elles, actives dans plusieurs provinces. Globalement, c'est non seulement plus de 42 000 personnes qui sont à l'emploi du MCD au Canada, mais c'est également 6 925 diri-

geants élus qui font son dynamisme, sa force et, surtout, sa spécificité.

La force du MCD prend tout son sens lorsqu'on met celui-ci dans le contexte québécois. Ses parts de marché lui permettent de se proclamer, sans conteste, la première institution financière au Québec. Par exemple, le MCD détenait, en 2007, 44,1 % de l'ensemble des dépôts d'épargne personnelle au Québec, ce qui le plaçait en tête de peloton. Le marché des prêts hypothécaires résidentiels est un autre domaine où le MCD est un acteur de premier plan. Ce secteur est hautement convoité par les institutions financières, et celles-ci se livrent une compétition féroce pour accroître leur position relative. Au Québec, le MCD accapare 39,2 % de ce marché au 31 décembre 2007, ce qui en faisait le premier prêteur hypothécaire. Le MCD est aussi très actif dans les prêts à la consommation, les cartes de crédit et les autres prêts aux particuliers, avec un taux de pénétration qui a atteint, à la même date, 22,4 %.

Du côté du financement des entreprises, les chiffres montrent clairement que le MCD est également un chef de file. Grâce à son réseau de caisses et de centres financiers aux entreprises de même que par l'entremise de la CCD, le MCD peut répondre aux besoins de financement de la grande majorité des entreprises, et ce, peu importe le secteur d'activité économique dans lequel celles-ci évoluent. Dans le domaine du crédit commercial et industriel, la part de marché du MCD au Québec était évaluée à 24,3 % à la fin de 2007. En ce qui a trait au financement agricole, le MCD est sans contredit l'institution financière prédominante sur le territoire québécois avec une importance relative de 42,5 % à la même date.

Tous ces chiffres sont assez éloquentes et ceux des sociétés filiales le sont tout autant. Desjardins Sécurité financière (DSF) est le quatrième assureur de personnes au Canada et le premier au Québec. Il propose aux particuliers, aux groupes et aux entreprises des protections d'assurance-vie et de santé ainsi que des produits d'épargne novateurs qui profitent à plus de cinq millions de Canadiens. Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG) est le onzième plus important joueur dans le marché canadien de l'assurance de dommages et le deuxième au Québec. Qui plus est, il est le sixième assureur de particuliers au Canada dans une industrie qui en compte une centaine.

Suite en page 3 ⇨

⇨ Suite de la page 2

Le MCD occupe aussi une présence non négligeable dans le domaine des valeurs mobilières et dans des activités de capital de risque.

Le MCD fait aussi partie des grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Au 31 décembre 2007, l'ensemble des biens qu'il administrait et qu'il gérait pour

le compte d'autrui s'élevait à 210,7 G\$. Enfin, le MCD est également très présent dans l'industrie du capital de risque au Québec. Par le biais de sa filiale Desjardins Capital de risque (DCR) et par le fonds public Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD), il accompagnait 290 entreprises à la fin de l'an dernier. Après six années d'activité, l'encours du CRCD s'établissait à 735 M\$ au 31 décembre 2007, dont 470 M\$ ont été engagés dans 195 entreprises.

de simuler et de traduire les effets de dépenses de fonctionnement, d'investissement ou de consommation courante sur l'économie. La présente analyse implique uniquement les dépenses d'exploitation du MCD, les dépenses d'investissement n'ayant pu être distinguées. Les impacts sont mesurés en termes de production, de revenus et d'emploi. Le modèle intersectoriel du Québec, développé au début des années 60, permet de mesurer les effets de ces dépenses sur l'économie et de les classer selon les secteurs touchés.

De façon générale, les économistes définissent trois catégories d'impacts économiques : directs, indirects et induits. Les impacts directs mesurent la valeur ajoutée à l'économie, directement attribuée à une industrie, à travers les revenus et les salaires, ainsi que la rémunération des autres facteurs de production. Le concept de la valeur ajoutée s'explique aisément en prenant l'exemple de l'industrie de l'assemblage des avions. Au début de la chaîne de production, toutes les pièces de l'avion arrivent séparément. À la fin du processus d'assemblage, l'avion est complet et prêt à s'envoler. De manière simplifiée, la valeur ajoutée est la valeur qui a été créée en prenant toutes les pièces et en les assemblant pour en faire un avion. C'est donc la différence entre les revenus tirés de la vente de l'avion assemblé et le coût de chacune des pièces prises individuellement.

Dans le cas des activités du MCD, la valeur ajoutée, aussi appelée la production nette, représente, en fait, la différence entre les revenus totaux de l'ensemble du MCD et la somme des dépenses pour le matériel, les pièces et tous les autres intrants nécessaires à la production des services offerts. La valeur ajoutée comprend donc les salaires et les traitements versés avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts, incluant les taxes et les subventions à la production. Depuis 1997, on utilise le concept plus spécifique de valeur ajoutée aux prix du marché, qui comprend aussi les taxes indirectes sur les biens et services, net des subventions sur les biens et services. Si l'on fait la somme des valeurs ajoutées

de toutes les industries d'une région donnée ou d'un pays, on obtient le PIB de cette région ou de ce pays.

En achetant des biens et services, le MCD crée de l'activité économique dans d'autres industries. Par exemple, lorsqu'il achète de l'électricité ou des services téléphoniques ou tout simplement lorsqu'il utilise les services d'un imprimeur ou qu'il acquiert des meubles, il génère de l'activité dans ces industries. C'est ce que les économistes appellent les effets indirects. Ces derniers représentent la valeur ajoutée générée sur les autres industries à travers les revenus et les salaires payés par les fournisseurs pour assurer la production des biens et services demandés. En plus des salaires et des avantages sociaux versés à ses employés et de l'activité générée par l'achat de biens et services, le MCD permet aux gouvernements d'en retirer des revenus importants, nécessaires pour assurer la prestation de services publics à tous les Québécois.

Le modèle intersectoriel utilisé par l'ISQ est l'outil par excellence pour calculer les effets directs et indirects d'une activité économique. Les données de référence actuelles du modèle sont celles du tableau entrées-sorties de Statistique Canada pour l'année 2003 pour le Québec. Les industries y sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Même si le tableau entrées-sorties date de 2003, il est mis à jour régulièrement par l'ISQ pour tenir compte des changements qui surviennent régulièrement dans l'économie, notamment en ce qui concerne l'imposition ou la taxation.

Globalement, le modèle intersectoriel de l'ISQ est une représentation simplifiée du fonctionnement de l'économie québécoise. Il permet de décrire les relations d'échange qui existent entre les différents secteurs ou industries au cours d'une année donnée. Il décrit les intrants utilisés par une industrie pour la production d'un bien. On peut ainsi, par exemple, établir un lien entre les activités du MCD et l'industrie de l'assemblage des ordinateurs. C'est une structure assez complexe qui repose tout de même sur des hypothèses solides

qui doivent être bien comprises pour pouvoir utiliser adéquatement le modèle, mais surtout pour en interpréter correctement les résultats.

Il est important de spécifier que les résultats calculés avec le modèle indiquent des ordres de grandeur et non des valeurs exactes ou absolues. De plus, ce modèle est statique et non dynamique, ce qui veut dire qu'on ne fait pas référence à la durée de propagation de la demande. Cela signifie qu'on ne peut déterminer le temps qui s'écoule avant que les impacts se répercutent entièrement dans l'économie. Finalement, on interprète les résultats en dollars de l'année courante, comme si l'ensemble des effets se réalisait durant l'année de référence.

Le modèle intersectoriel ne tient pas compte des effets induits. Il ne prend donc pas en considération l'accroissement de l'activité provenant de l'augmentation des revenus (tels les salaires) générée par le MCD. Seules les dépenses supplémentaires en biens et services des secteurs productifs sont réinjectés dans l'économie. Enfin, ce modèle est linéaire, signifiant que les effets indirects doublent lorsque le montant du choc appliqué dans l'économie double.

Les effets induits représentent les effets sur l'économie quand les employés du MCD et des industries liées dépensent leurs salaires ou leurs revenus, quand les propriétaires des entreprises utilisent leurs profits ou quand les membres reçoivent les ristournes distribuées par les caisses. Leurs achats en biens et services se propagent donc dans l'ensemble de l'économie, générant davantage d'emplois, de salaires, de revenus et de recettes gouvernementales.

Les activités du MCD n'ont donc pas seulement des effets directs sur l'économie, mais elles se propagent ou se répandent à travers une série d'effets multiplicateurs. Les effets indirects se font sentir sur la demande des fournisseurs du MCD. Une autre impulsion vient des effets induits qui, même s'ils sont habituellement plus faibles, se répandent dans l'ensemble de l'économie à travers une augmentation générale de la consommation. Les impacts directs, indirects et induits s'étendent aussi souvent, au-delà des frontières, aux fournisseurs et à d'autres industries reliées par le truchement des importations.

SOURCE DE DONNÉES

L'information de base essentielle pour calculer les retombées économiques des activités du MCD provient des états financiers cumulés pour l'année 2006. À partir des informations recueillies de ces états financiers, on pouvait déjà faire une première distinction entre les achats directs de facteurs primaires, comme la main-d'œuvre, et les achats de biens et services auprès d'autres entreprises. Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation du MCD au Québec

avaient atteint 4,2 G\$ en 2006, dont 46,2 % versés en salaires et traitements. Au total, la force de travail représentait l'équivalent de 34 520 années-personnes.

Il est important de spécifier que la notion de dépenses d'exploitation utilisée dans une analyse d'impact économique est différente de celle utilisée en comptabilité. Dans une étude d'impact économique, les dépenses d'exploitation incluent certains revenus bruts avant impôts comme la rémunération du capital ou les excédents, ce qui n'est pas le cas en comptabilité traditionnelle. Cette différence vient du fait que c'est le concept de valeur ajoutée qui est utilisé dans ce genre d'étude.

Toutes les dépenses liées aux activités du MCD à l'extérieur du Québec ont été exclues du calcul de l'impact économique du MCD. Les activités en Ontario ont des retombées sur l'économie de cette province mais très peu d'effets au Québec. Certaines hypothèses ont donc dû être formulées pour distinguer les frais engagés au Québec et en Ontario de certaines composantes du MCD. Les estimations ont généralement été réalisées par les composantes elles-mêmes, lorsque l'information était disponible.

CALCUL DES IMPACTS ÉCONOMIQUES DU MCD

Dans cette section, les résultats tirés du modèle intersectoriel de l'ISQ sont présentés. Ils ont été découpés en effets directs et indirects. Le modèle intersectoriel ne calcule pas les effets induits, mais les Études économiques du MCD en ont fait une estimation. Ils ont donc volontairement été traités séparément, et la méthodologie utilisée pour leur évaluation se trouve à l'encadré 2 à la page 5.

Effets directs et indirects

Comme il a été défini précédemment, les effets directs sont exclusivement ceux que l'on peut calculer dans le secteur dont le MCD fait partie. Ils sont représentés uniquement par les éléments de sa valeur ajoutée, y compris le calcul des impôts et des recettes de parafiscalité [comme le Régime des rentes du Québec (RRQ), la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le Fonds des services de santé (FSS)] qui en découlent.

Les effets indirects sont mesurés à partir des achats en biens et services effectués par le MCD. Ils peuvent être scindés en deux parties. L'impact se fait d'abord sentir sur les premiers fournisseurs, qui voient la demande pour leurs produits ou services augmenter. Ce sont les effets indirects sur les premiers fournisseurs. Ces derniers doivent alors faire appel à leurs propres fournisseurs pour répondre à cette demande supplémentaire, et ainsi de suite. Le modèle intersectoriel calcule également les effets indirects sur les secteurs productifs, subséquents aux premiers fournisseurs.

Encadré 2

Comment s'est réalisé le calcul des effets induits par les activités du MCD

Les effets induits proviennent du fait que les employés du MCD dépensent leurs salaires en achetant des biens et services, tout comme les employés des premiers fournisseurs et des fournisseurs subséquents. Par conséquent, pour calculer les effets induits des activités du MCD, on utilise les effets totaux sur les salaires et traitements et sur les revenus nets des entreprises individuelles. Ces sommes reçues dans l'économie seront toutefois imposées. Il faut alors les corriger pour tenir compte des impôts qui sont payés sur ces revenus pour dégager la valeur nette disponible dans les poches des individus. Le calcul des effets induits a été réalisé par les Études économiques du MCD à l'aide de l'information fournie par l'ISQ.

Certains montants qui n'ont pas été inclus dans le calcul des impacts économiques du MCD mais qui sont des revenus gagnés par les agents économiques et probablement dépensés, tout comme les autres types de revenus, ont aussi été pris en considération dans les effets induits. Il s'agit ici, entre autres, des ristournes aux membres, de la bonification Visa versée en biens et services, des revenus des titulaires de police avec participation et des dons et commandites. Nos hypothèses ont considéré que ces sommes avaient été dépensées en totalité, à titre de dépenses personnelles de consommation. Par ailleurs, une attention particulière a été portée pour s'assurer que les montants identifiés étaient effectivement disponibles pour la consommation. On a donc exclu, par exemple, les ristournes versées dans les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ou les comptes de retraite immobilisés (CRI). Une démarche

identique a aussi été réalisée pour la bonification de Visa, en rejetant les sommes versées en remboursement des prêts hypothécaires, personnels ou automobiles ou encore déposées dans un REER.

Les autres revenus bruts avant impôts n'ont pas été considérés dans le calcul des effets induits. Ceux-ci comprennent la rémunération de l'entrepreneur (sauf l'entrepreneur individuel dont la rémunération est déjà incluse dans les revenus nets des entreprises individuelles), la rémunération du capital (amortissement, épuisement et dépréciation du matériel et des bâtiments), ainsi que d'autres frais divers. Ces montants n'ont effectivement pas d'impact sur l'économie à moins que la rémunération de l'entrepreneur soit redistribuée à des actionnaires. Nous n'avons pas fait d'hypothèse en ce sens parce qu'il n'était pas possible de distinguer ces montants spécifiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les ristournes versées aux membres ont été utilisées pour calculer les effets induits parce qu'elles retournent effectivement dans l'économie.

Une fois que ces revenus après impôts se retrouvent chez les différents agents économiques, notamment les consommateurs ou l'entrepreneur individuel, il faut déterminer comment ils seront utilisés. Nous avons tout d'abord posé l'hypothèse qu'environ 10 % du montant seraient consacrés à l'épargne ou au remboursement des dettes accumulées. Pour ce qui est de l'importante proportion restante, nous avons considéré qu'elle serait retournée dans l'économie à la manière d'une dépense personnelle de consommation. L'ISQ nous a fourni les impacts sur l'économie d'une dépense personnelle de consommation de 100 G\$. Profitant du fait que le modèle intersectoriel est linéaire, c'est à partir de ratios que les effets induits ont pu être estimés.

Le tableau à la page 6 présente les résultats détaillés des impacts économiques des activités du MCD au Québec. On peut y lire que les effets directs et indirects sur la main-d'œuvre des dépenses d'exploitation du MCD au Québec en 2006 auraient permis de soutenir 47 362 années-personnes pour une masse salariale globale de plus de 2,4 G\$. À ce nombre, il faut ajouter 2 624 années-personnes pour les autres travailleurs non salariés, comme les entreprises individuelles ou les travailleurs autonomes, pour un revenu net de 50,7 M\$. La valeur ajoutée totale aux prix de base, incluant les effets directs et indirects, aurait donc atteint 3,7 G\$ au cours de l'année 2006.

Les activités du MCD ont aussi eu des effets importants sur les revenus des différents paliers de gouvernement. L'ISQ indique que le gouvernement du Québec a récolté 261,8 M\$ en impôts sur les salaires et traitements, 8,2 M\$ en taxe de vente (TVQ) et 7,5 M\$ en taxes spécifiques. De la même façon, le MCD aurait procuré au gouvernement fédéral 179,6 M\$ en impôts sur les salaires et traitements, 42,8 G\$ en taxe de vente (TPS) et 6,6 M\$ en taxes et droits d'accise. Finalement, la parafiscalité québécoise et fédérale aurait bénéficié d'entrées de fonds supplémentaires de 289,1 M\$ et de 63,0 M\$ respectivement.

Impact économique des dépenses d'exploitation de 4,2 G\$ du Mouvement Desjardins au Québec en 2006

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux	Effets induits	Ensemble des effets*
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs			
En k\$ (sauf si indiqué)						
Main-d'œuvre (années-personnes)	34 520,0	9 723,0	5 742,3	49 985,3	17 565,7	67 551,0
Salariés	34 520,0	7 810,9	5 030,8	47 361,7	15 912,8	63 274,5
Autres travailleurs	0,0	1 912,1	711,5	2 623,6	1 652,9	4 276,5
Valeur ajoutée aux prix de base	2 887 040	487 357	314 064	3 688 461	1 154 754	4 843 215
Salaires et traitements avant impôts	1 956 407	299 123	168 373	2 423 903	483 232	2 907 135
Revenu net des entreprises ind.	0	32 832	17 886	50 718	113 396	164 114
Autres revenus bruts avant impôts	930 633	155 402	127 805	1 213 840	558 126	1 771 966
Autres productions⁽¹⁾	---	9	1 435	1 444	6 026	7 470
Subventions	0	-15 518	-7 887	-23 405	-43 415	-66 820
Taxes indirectes	---	53 740	11 291	65 031	241 203	306 234
Importations	---	239 398	263 888	503 286	703 821	1 207 107
Revenus du gouv. du Québec, dont :	222 652	34 549	20 221	277 422	182 243	459 665
Impôts sur salaires et traitements	222 652	26 133	12 966	261 751	33 504	295 255
Taxe de vente (TVQ)	---	5 155	3 007	8 162	91 186	99 348
Taxes spécifiques	---	3 261	4 248	7 509	57 553	65 062
Revenus du gouv. fédéral, dont :	156 087	61 143	11 748	228 978	111 464	340 442
Impôts sur salaires et traitements	156 087	15 819	7 712	179 618	19 001	198 619
Taxe de vente (TPS)	---	41 529	1 236	42 765	65 033	107 798
Taxes et droits d'accise	---	3 795	2 800	6 595	27 430	34 025
Parafiscalité⁽²⁾	271 817	50 594	29 617	352 028	366 035	718 063
Québécoise (RRQ, FSS, CSST)	223 434	41 367	24 283	289 084	300 107	589 191
Fédérale (assurance-emploi)	48 383	9 227	5 334	62 944	65 928	128 872

* Total des effets directs, indirects et induits.

⁽¹⁾ Diminution des stocks et vente de biens et services de certains secteurs de la demande finale.

⁽²⁾ La parafiscalité comprend les contributions des employeurs et des employés.

--- N'ayant pas lieu de figurer.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Calcul des effets induits

Aux impacts économiques directs et indirects calculés précédemment, on peut ajouter les effets induits par les dépenses réalisées à partir des salaires versés aux travailleurs salariés et non salariés dont la rémunération dépend de près ou de loin des activités du MCD au Québec. Le modèle intersectoriel ne tient pas compte ou ne calcule pas les effets induits. Il ne prend donc pas en considération l'accroissement de l'activité provenant de l'augmentation des revenus (tels les salaires) générée par le MCD. Seules les dépenses supplémentaires en biens et services des secteurs productifs sont réinjectés dans l'économie. Par contre, il est possible d'en faire l'évaluation, et la méthode de calcul ainsi que les hypothèses utilisées sont décrites à l'encadré 2 à la page 5.

Les dépenses réalisées à partir des salaires versés aux travailleurs salariés et non salariés du MCD ont ainsi généré

une valeur ajoutée supplémentaire dans l'économie de l'ordre de 1,2 G\$ (voir le tableau). Sur ce montant, une somme de 483,2 M\$ se dirige directement dans les poches d'autres salariés, 113,4 M\$ sont redistribués en revenus nets supplémentaires aux entreprises individuelles et 558,1 M\$ en autres revenus bruts avant impôts. C'est aussi 17 566 années-personnes de travail qui s'ajoutent à l'économie québécoise, dont 15 913 seront destinées à des salariés et 1 653 à des non-salariés. Une seule étape a été réalisée pour le calcul des effets induits, ce qui signifie que les autres effets induits générés par les 483,2 M\$ supplémentaires reçus en salaire n'ont pas été ajoutés aux effets totaux. En fait, l'impact devient rapidement marginal par rapport aux effets totaux.

En ce qui concerne les effets induits, les impacts économiques en termes de valeur ajoutée se font sentir essentiellement dans le domaine des services (77,6 %). Les propriétaires de

logements et les bailleurs de biens immobiliers, le secteur manufacturier, le commerce de détail, les services publics et le commerce de gros sont les secteurs qui bénéficient le plus des effets induits des activités du MCD au Québec. Les importations sont aussi fortement stimulées par les effets induits. Évidemment, une portion importante de la consommation de biens générée par les salaires versés est constituée de biens importés.

Effets globaux

Prises dans leur ensemble, les activités du MCD au Québec ont permis de créer une valeur ajoutée de l'ordre de 4,8 G\$ en 2006 (voir le tableau à la page 6). Cette valeur ajoutée représente la contribution globale du MCD au PIB du Québec qui s'élevait alors à 1,84 %. Concrètement, les impacts économiques se sont traduits en une masse salariale globale de 2,9 G\$, des revenus nets pour les entreprises individuelles de 164 M\$ et d'autres revenus bruts avant impôts dans l'économie d'environ 1,8 G\$. Cela correspond à la somme des effets directs, indirects et induits. On remarquera aussi que 1,2 G\$ en importations supplémentaires sont engendrés par l'activité économique du MCD au Québec. La majeure partie de ces importations provient des effets induits.

Sur le marché du travail, le MCD a été responsable de la création de 67 551 années-personnes. Sur ce nombre, 63 275 années-personnes se retrouvent parmi les salariés et 4 277 années-personnes chez les autres travailleurs. Si l'on considère qu'une partie se compose des employés à temps partiel, on conclut que le MCD fournit du travail à environ 2 % de la main-d'œuvre totale du Québec. Cela représente un emploi sur 50. On constate aussi que chaque emploi créé au MCD engendre la création d'un autre emploi ailleurs dans l'économie. Il est important de mentionner que plus de 80 % de ces emplois étaient attribuables au réseau des caisses Desjardins et à la Fédération des caisses Desjardins.

Les gouvernements retirent certains avantages d'avoir une organisation comme le MCD opérant sur leur territoire. Au provincial, le gouvernement tire plus de 1 G\$ en impôts, taxes et parafiscalité des activités du MCD au Québec. De cette somme, 295,3 M\$ proviennent des impôts sur les salaires et les traitements, 99,3 M\$ de la taxe de vente, environ 65,1 M\$ d'autres taxes spécifiques et plus de 589,2 M\$ en parafiscalité (RRQ, FSS et CSST). Ce montant de 1 G\$ a représenté 1,7 % des revenus budgétaires totaux du gouvernement du Québec et 2,1 % des revenus autonomes (excluant les transferts fédéraux) au cours de l'exercice budgétaire 2006-2007.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral, il a bénéficié de 469,3 M\$ en revenus supplémentaires grâce aux activités du MCD au Québec. Plus spécifiquement, 198,6 M\$ ont été reçus à titre d'impôts sur les salaires et traitements, 107,8 M\$ en

taxe de vente et 34 M\$ en autres taxes et droits d'accise. Une somme supplémentaire de 128,9 M\$ a aussi été récupérée sur le plan de la parafiscalité, notamment par le biais des cotisations à l'assurance-emploi.

CONCLUSION

Le MCD participe activement et fortement à l'essor économique du Québec, et ce, de multiples façons. Il le fait, par exemple, par ses dons, ses commandites, sa présence sur l'ensemble du territoire, par l'éducation économique qu'il donne à ses membres. Toutefois, c'est par ses activités courantes que la présence et la force du MCD sont les plus palpables ou visibles. C'est aussi par le biais de ses activités courantes que ses impacts économiques sont plus facilement mesurables.

Aucune entreprise privée ne peut se vanter d'être responsable d'environ un emploi sur 50 au Québec. De plus, pour chaque emploi créé au MCD, un autre emploi est généré dans le reste de l'économie. C'est aussi plus de 4,8 G\$ d'impacts directs, indirects et induits sur l'économie du Québec, soit environ 1,84 % du PIB total du Québec pour 2006.

En plus des salaires et des avantages sociaux versés à ses employés et de l'activité générée par l'achat de biens et services, le MCD permet aux gouvernements de retirer des revenus importants, nécessaires pour assurer la prestation de services publics à tous les Québécois. Les activités du MCD au Québec assurent ainsi des entrées de fonds pour le gouvernement provincial de l'ordre de plus de 1 G\$ en impôts, taxes diverses et en parafiscalité. De son côté, le gouvernement fédéral en retire des recettes de près de 470 M\$. Ces sommes sont importantes si l'on considère que 1 G\$ ont représenté 1,7 % des revenus budgétaires totaux du gouvernement du Québec et 2,1 % des revenus autonomes (excluant les transferts fédéraux) au cours de l'exercice budgétaire 2006-2007.

Évidemment, tous ces chiffres éloquentes sont davantage des ordres de grandeur que des valeurs absolues, mais ils démontrent la force économique que possède le Mouvement des caisses Desjardins sur l'ensemble du territoire du Québec et permettent d'apprécier le rôle joué par l'institution dans une économie comme la nôtre.

François Dupuis

Vice-président et économiste en chef

Yves St-Maurice

Directeur et économiste en chef adjoint

Danny Bélanger

Économiste senior